



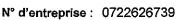
Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Llège Division Verviers

24 MAI 2019

Le greffier Greffe





Dénomination

(en entier): BOSS IMMO

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège: avenue du Parc 22 à 4650 Chaineux-Herve

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d' un représentant permanent

Assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2019 a décidé de :

-La publication du PV du 8 avril 2019 de la SCA SOFABO dont le contenu est le suivant :

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019.

Ce jour, au siège social, l'actionnariat de la Société en Commandite par Actions « SOFABO » s'est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire ;

La réunion s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Monsieur Victor Tomas BOSQUIN.

Monsieur le Président constate que tous les actionnaires sont présents et que le capital est entièrement représenté.

La présente assemblée étant valablement constituée, Monsieur le Président expose l'ordre du jour :

-La SCA SOFABO a été désignée comme administrateur de la SA BOSS IMMO (0722626739) en date du 7 mars 2019; dans le cadre de cette nomination, la présente assemblée nomme Monsieur Victor Tomas BOSQUIN (NN 87040348321) en qualité de représentant permanent de la SCA SOFABO.

-Ce mandat prendra fin en même temps que le mandat d'administrateur de la SCA SOFABO dans la SA BOSS IMMO.

L'ordre du jour étant épuisé et accepté à l'unanimité par l'assemblée, la séance est levée à 12 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal.

PV du 2 mai 2019 déposé.

Les administrateurs SCS TALEOS (Gérant) Nicolas THOMS(N

SPRL MAC MANAGEMENT (Gérant) Jean-Marc CORTEIL

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature